



PREFET DU NORD

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 271 - SEPTEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## 59\_Präfecture du Nord

### Secrétariat général

Arrêté N °2014269-0001 - Arrêté prrèfectoral portant délégation de signature à M. Christian DELANNOY, chef du bureau des installations classées pour la protection de l'environnement, par intérim, à la direction des politiques publiques .....	1
---	---





PREFET DU NORD

## **Arrêté n °2014269-0001**

**signé par  
Jean- François CORDET, préfet du Nord**

**le 26 Septembre 2014**

**59\_Präfecture du Nord  
Secrétariat général  
DIPP- Direction des Politiques publiques**

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à M. Christian DELANNOY, chef du bureau des installations classées pour la protection de l'environnement, par intérim, à la direction des politiques publiques



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Secrétariat général  
de la préfecture du Nord

Direction des politiques  
Publiques

Bureau des affaires  
départementales  
et du suivi de l'action de  
l'État.

**Arrêté préfectoral portant délégation de signature à  
M. Christian DELANNOY,  
chef du bureau des installations classées pour la protection de l'environnement  
par intérim à la  
direction des politiques publiques**

-----  
Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 nommant M. Jean-François CORDET, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 20 août 2014 nommant M. Gilles BARSACQ, Sous-Préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 février 2010 modifié portant organisation des services de la préfecture de la zone de défense Nord, de la région Nord – Pas-de-Calais et du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2014 nommant M. Christian DELANNOY, attaché d'administration de l'État, chef du bureau des installations classées pour la protection de l'environnement, par intérim, à la direction des politiques publiques , à compter du 5 septembre 2014 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : Délégation de signature est donnée à M. Christian DELANNOY, attaché d'administration de l'État, chef du bureau des installations classées pour la protection de l'environnement, par intérim , à la direction des politiques publiques à la préfecture du Nord en ce qui concerne les affaires ressortissant à ses attributions : copies certifiées conformes, correspondances courantes.

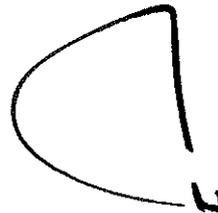
Sont exclus de cette délégation, le courrier ministériel, les correspondances destinées aux élus et aux chefs de services ainsi que celles comportant décisions et instructions générales.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian DELANNOY, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article précédent sera exercée par Mme Élisabeth DREMIÈRE, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer de classe exceptionnelle à la direction des politiques publiques.

**Article 3** : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de M. Christian DELANNOY et de Mme Élisabeth DREMIÈRE, la délégation de signature qui leur est conférée sera exercée par Mme Corinne BOSSIER secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer de classe supérieure, affectée au bureau des installations classées pour la protection de l'environnement à la direction des politiques publiques.

**Article 4** : Le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 26 SEP. 2014



Jean-François CORDET